



FICHE PROGRAMME

Formation à la Sécurité des Personnels des Entreprises Extérieures Niveau 2 Selon la DT40 révision

PUBLICS

Toute personne d'entreprises extérieures encadrant des intervenants sur site industriel et signataires des documents de travail, en stage initial ou recyclage.

PRE-REQUIS

Certificat de formation F.S.P.E.E Niv.1 ou Niv.2 en cours de validité
Maîtriser le français oral (indispensable pour la prise de connaissance).

DUREE

2 jours- 14 heures

TARIF Inter-entreprises

Information communiquée en amont de la contractualisation dans notre proposition commerciale.

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Accessible sur notre site internet : www.equanime-formation.fr

CONTACT

 contact@equanime-formation.fr

Bureau commercial :

09 74 98 41 24

Accueil :

09 73 88 98 84

 www.equanime-formation.fr

REFERENT PEDAGOGIQUE
CYBULSKI Cédric

OBJECTIFS

- Appliquer les principes de sécurité spécifiques au secteur de l'activité industrielle.
- Assumer la responsabilité d'une intervention sur un site industriel.
- Identifier et analyser les risques induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises et en coactivité sur le même lieu de travail.

DETAIL DU PROGRAMME

- Tour de table – Introduction.
- Contexte et enjeux de la sécurité.
- Notions de danger, de risque, de prévention et protection, Accidents et maladies professionnels et leurs conséquences, responsabilité, les acteurs internes et externes de la Sécurité
- Evaluation des risques et identifications des mesures de prévention / protection.
- Identification des risques et moyens de prévention, méthodologie d'analyse des risques.
- Plan de Prévention.
- Situations de coactivité et moyens de prévention associés, analyse de l'inspection commune, rédaction du Plan de Prévention et des permis associés.
- Rôle et missions du titulaire d'un certificat F.S.P.E.E Niv.2
- Identification de son ou ses interlocuteurs dans l'entreprise utilisatrice, Préparation et organisation de l'intervention (inspection commune, Plan de Prévention, autorisation de travail et permis de travail, consignes et mode opératoire), communication et explication des documents aux intervenants, vérification de la mise en œuvre et du maintien des moyens de prévention de l'entreprise utilisatrice et des entreprises extérieures, réactivité face à tout changement de situation de travail, Réaction face au droit de retrait devant un danger grave et imminent.
- Conclusion.
- Évaluation des connaissances.



Formation à la Sécurité des Personnels des Entreprises Extérieures Niveau 2 Selon la DT40 révision 8

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel.

Méthodes pédagogiques :

La formation est réalisée en conformité du référentiel France CHIMIE DT40/ Révision 8.

Alternance d'exposés à l'aide d'exemples et d'études de cas.

Travail en sous groupes.

Les outils: vidéo-projection, exposés, échanges.

Un document regroupant les divers exposés est remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Moyens humains :

Formateur labélisé par France Chimie et détenteur d'une expérience d'intervention en coactivité en industrie.

Moyens techniques :

Salles de formations modernes équipées (projecteur, tableau blanc, PC...).

Modalités d'évaluation :

Un questionnaire conforme au cahier des charges du référentiel de FRANCE CHIMIE DT40 Rév.8 est effectué à la fin du stage.

En cas de réussite à l'évaluation, une délivrance d'un certificat de stage et d'une carte conforme au référentiel FRANCE CHIMIE DT40 vous sera remise.

Durée de validité du certificat F.S.P.E.ENiv.2 : 4 ans.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposerons un entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

Le référent handicap est Cédric CYBULSKI, que vous pourrez joindre au 06 36 22 76 32.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La validation du respect des prérequis par le candidat est réalisée par l'employeur. En cas de recyclage, la validité du titre en cours est vérifiée par EQUANIME Formation avant de confirmer l'inscription.

L'inscription peut avoir lieu jusqu'à la veille du démarrage de la session sous réserve de places disponibles.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRECIER LES RESULTATS

Afin de permettre de suivre l'exécution de l'action, des feuilles de présence seront signées en salle, chaque demi-journée par les participants et par le formateur.